



# ProColle SILI SOLV

## DISSOLVANT POUR JOINTS EN SILICONE



- ▶ Dissolvant pour joints en silicone prêt à l'emploi.
- ▶ Permet de ramollir les résidus restants de l'ancien joint et faciliter son élimination.
- ▶ Permet de préparer la zone avant la pose d'un joint neuf.
- ▶ Laisse la zone traitée exempte de tous résidus de silicone.
- ▶ Pratique et facile à utiliser : contient un petit pinceau attaché au bouchon pour une application facile et précise.

Utilisateurs : Installateurs cuisines, Installateurs de chambre froide, Service de maintenance, Campings, Piscinistes, Centres de loisirs, Plombiers,...

### APPLICATION

Retirer mécaniquement l'ancien joint avec un outil approprié (couteau, spatule...) autant que possible.

Secouez le flacon de PROCOLLE SILI SOLV et appliquer généreusement sur la zone à traiter sans étaler trop finement en utilisant la brosse fixée au bouchon. Laisser agir pendant 15 minutes. Gratter délicatement les résidus de joints avec un grattoir non abrasif.

Si les résidus sont tenaces, laisser agir plus longtemps ou répéter l'opération en laissant agir pendant 30 minutes.

Essuyer les résidus puis nettoyer la zone traitée avec de l'eau savonneuse. Laisser sécher avant d'appliquer un nouveau joint.

### PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

Pensez à notre gamme de mastic silicone en cartouche

### CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide visqueux incolore

Odeur : Solvantée

Densité : 0.8 environ

Point éclair : 75°C

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Effectuer un test au préalable sur la surface à traiter afin de vérifier la compatibilité, notamment sur les plastiques tels que les panneaux de baignoires et les surfaces peintes. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

### PROTECTION RECONISEE

Gants de protection, lunettes de protection, vêtements de protection résistants aux solvants.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  [www.pro5.fr](http://www.pro5.fr)

1124

